

## LE COURRIER DES LECTEURS

# Faut investir dans la clim, Monsieur Blanquer

La question droit  
Devis de complaisance

**Que risque mon entreprise si elle sollicite un conseil pour déposer un devis plus élevé pour un appel d'offres ?**

La pratique dite des « devis de complaisance » ou « devis de couverture » est une entente illicite. Il en va de même de toute coordination entre concurrents en réponse à des appels d'offres, publics ou privés. Non content de tromper le client, la mise en concurrence ne doit pas être empêchée ou faussée par le comportement des entreprises entrant en lice qui peut donner lieu à des sanctions pouvant atteindre 10 % du chiffre d'affaires, infligées par l'Autorité de la concurrence. Pour les ententes locales dites « Micro-PAC », qui visent des pratiques affectant un ou plusieurs marchés de dimension locale et sont commises par des entreprises dont le chiffre d'affaires est, individuellement et collectivement, inférieur à certains seuils, la procédure de sanction peut être mise en œuvre localement, par les Directe, sous la coordination de la DGCCRF. Elles peuvent, entre autres, proposer aux entreprises de transiger en réglant au Trésor public une somme pouvant s'élever à 150 000 euros dans la limite de 5 % de leur chiffre d'affaires en France. En cas de refus de la transaction proposée, l'affaire est transmise à l'Autorité de la concurrence.

**M. JEAN-MICHEL VERTUT**  
En partenariat avec



### Droite et gauche

Le « thermomètre droite-gauche », inventé par les révolutionnaires français, ne serait pas pertinent, d'après certains politiciens, et pas des moindres ? Ce n'est pourtant pas d'aujourd'hui que des hommes politiques cherchent à casser cet outil d'évaluation. Il se trouve que ceux qui l'ont tenté se sont toujours avérés idéologues de droite. D'autres pays ont mis en place d'autres échelles d'évaluation, mais les spécialistes de l'analyse politique ont su, jusqu'ici, traduire parfaitement. Changer « l'étiquette du bocal » n'en modifie pas le contenu. Le seul fait nouveau susceptible de bouleverser ce mode de pensée politique, de répartition des richesses, est la prise en considération de notre environnement et des actions qui le dégradent durablement. Si nous sommes tous pollueurs sur cette même Terre, c'est avec des différences considérables, souvent liées à la fortune de chacun. Là aussi, répartir l'effort ne sera pas une mince affaire !

**J.-C. S.**  
par courriel

Honnêtement, l'info m'a interrogé. Les épreuves du brevet sont reportées pour cause de canicule ! Décision qui met le doigt sur un autre problème concernant l'Éducation nationale : nos enfants et petits-enfants travaillent donc dans des favelas ou des préfabriqués ? Faudrait investir dans la clim, Monsieur Blanquer. Quand on pense que ce problème concerne le ministère

des ménages ! L'avenir paraît bien sombre pour ces enfants qu'on va rendre malingres, chétifs et souffreteux au possible. Récemment, un ancien « enfant » de mon village, âgé désormais de 80 ans, me racontait comment il effectuait tous les jours dans les années 50 le chemin depuis son mas vers l'école communale (avant ses 10 ans donc) quatre fois par jour, avec le

cartable sur le dos, et par n'importe quel temps, pluie diluvienne, neige, chaleur intense, et j'en passe, chaussé d'"esclots", à savoir des sabots. Pas de bus ni de cantine, encore moins de portable pour prévenir les parents, ni de barres de céréales. Mais ça, c'était avant, dirait une publicité ! Désormais, on applique le principe de précaution avec des alertes

« colorées » pour chaque agacement du climat. Ainsi, il faudrait penser, outre à nos ados, à stopper les chantiers en cours en plein « *cagnard* », interdire aux agriculteurs de ramasser les fruits, et surtout barrer l'accès aux plages à ces inconscients qui vont faire bronzette. Quoi le Tour de France ? C'est pas vrai, ils l'ont maintenu avec cette canicule ? Vivement la ren-

trée en septembre avec les « *rutrapages* » du brevet. Ou alors, on pourrait leur faire passer les épreuves (pas mortelles quand même) en numérique et à distance, allongés sur le lit ou le canapé. On éviterait les graves des profs à la rentrée avec la surcharge de travail induite. Je vais déposer un brevet !

**GEORGES VIERNE**

### Déremboursement de l'homéopathie : ça coïncide

La Haute autorité de santé (HAS) a émis un avis défavorable au maintien du remboursement des médicaments homéopathiques. La raison avancée ? Une efficacité insuffisamment démontrée scientifiquement (lire en page France). Nos lecteurs ont fortement réagi.

**Laurent.** Personnellement, je trouve que l'homéopathie est efficace. Et si les gens ont recours à l'homéopathie, c'est un moindre mal car le coût d'un tube d'homéopathie est moindre par rapport au coût d'une boîte d'antibiotiques. La Haute autorité qui cherche à faire des économies devrait peut-être dérembourser certains médicaments qui sont certainement moins efficaces qu'un effet placebo.

**Céline.** De moins en moins de remboursement, de plus en plus de taxes et d'augmentations des cotisations, je ne vous parle pas de l'électricité et les carburants à la pompe qui n'ont jamais été aussi chers ! N'y a-t-il pas un problème en « Macronerie » ?

**Geneviève.** Mon épouse est remontée des enfers après son cancer du sein en 1998, elle continue d'ailleurs les traitements homéopathiques. Moi-même, depuis 1998, je m'immunise contre la grippe. À me demander si elle existe ! (H1N1 et autres). Je pense que les élus sont achetés par les laboratoires. Ou alors, ce sont des incapables pour sup-



primer l'homéopathie qui est reconnue comme soin le moins cher.

**Jean-Louis.** Je ne prends pas de médicaments homéopathiques, pas plus que de vaccins et je n'ai jamais eu la grippe. Si leur efficacité n'est pas prouvée, je ne vois pas pourquoi je paierais pour les rembourser, pourquoi ne pas le faire aussi pour les tisanes, les rebouteux et autres guérisseurs qui sont aussi quelquefois efficaces.

**Conakry.** Qui est derrière cette décision ? Ce sont les labos pharmaceutiques qui commandent tout en étant financés par la Sécurité sociale et qui renvoient l'ascenseur aux politiques de diverses façons... Quand le représentant des pharmaciens déclare que les remboursements de la Sécu (35 %) sur les médicaments homéopathiques se montent à 60 millions d'euros, il se moque de qui ? Les malades qui se soignent par l'homéopathie sont pour la plupart des personnes qui ne boivent pas d'alcool, ne fument pas, savent équilibrer leur alimentation. Cette décision est petite, minable, honteuse.

### Légion d'honneur

Napoléon n'imaginait pas que son Ordre national servirait à la godaille. Le président de la République a remis la Légion d'honneur à Elton John. En quoi ce chanteur, si doué soit-il, mérite-t-il cette récompense ? La Légion d'honneur reconnaît, selon les textes de création, « les services éminents acquis au service de la nation, à titre civil et militaire ». Ce n'est pas le cas pour Elton John, qu'a-t-il fait pour la France ? En application de sa devise « Honneur et patrie », la Légion d'honneur, premier Ordre national, au cœur de la nation, doit retrouver sa jeunesse d'antan, et sans ride, sa force symbolique éminente.

**C. T. P.**  
par courriel

### Canicule de 2003

On a tout lu et entendu : inédit, jamais ou aussi tôt en juin, pire qu'en 2003 et j'en passe ! Je note, depuis 1998, le temps qu'il fait tous les jours. Je suis formelle : la canicule de 2003 a commencé fin mai et s'est achevée le 28 août avec quelques jours de répit, du 30 juin au 9 juillet et du 27 au 31 juillet. La canicule a bien duré trois mois, surfant entre 34 et 38 degrés. Je tenais à remettre les pendues à l'heure. J'ai essayé d'être le plus court possible.

**M. SERVEYRON**  
Agen-d'Aveyron

### Nos amies les bêtes

La fondation 30 millions d'Amis le dénonce de nouveau : « *La France demeure toujours et encore la championne d'Europe avec 100 000 abandons d'animaux par an !* » On offre un chiot ou un chaton à Noël, puis il grandit et prend de plus en plus de place. Alors, au moment des vacances d'été, certains mécréants(e) s'ouvrent la portière de leur « sacrée automobile » pour les faire descendre et les laisser sur le bord du fossé ; sans même se retourner de peur de croiser leur regard langoureux. Quelle inhumanité !

**A. H.**  
par courriel

### Canicule

Savoir si nous devons fermer les écoles pendant la canicule est une bonne question. Mais le tout serait de connaître, en priorité, les conditions dans lesquelles vivent certains enfants chez eux, dans des endroits encore plus précaires, encore plus mal isolés, avec une nourriture et une hydratation encore plus aléatoires ! Après, nous pourrions aviser.

**F. M.**  
par courriel

### Brevet des collèges

En raison de la chaleur, le ministre de l'Éducation nationale a décidé, sans aucune concertation, le report des épreuves du brevet aux 1<sup>er</sup> et 2 juillet. Et si lundi 1<sup>er</sup> juillet il fait aussi chaud ? Le reporterait-il au 4 ? Et si le 4, il fait aussi chaud, le reporterait-il au 6 ?

**P. R.**  
par courriel



### Du jamais senti

Fait sensationnel, extraordinaire, démoniaque, subliminal, Météo France nous annonce un pic de chaleur à partir de ces prochains jours. Ça porte tout simplement un nom, ça s'appelle : « l'été ». Et après, on nous dira qu'il n'y a plus de saison ! Rien que de penser à toutes ces inepties, j'en ai des frissons dans le... dos ! C'est, du moins, mon ressenti...

**J. C.**  
par courriel

### Radicalisation des services publics

Radicalisation : les services publics dans la mire des députés. Le sujet a fait débat toute la semaine.

**Herca.** Certains commencent seulement à se rendre compte du problème car il s'agit bien d'un problème... Ça fait plus de vingt ans que je tire, avec d'autres, la sonnette d'alarme et c'est seulement maintenant que l'on se penche sur le problème. On nous a longtemps traités de racistes. Combien faudrait-il de femmes agressées dans certains quartiers pour prendre les mesures qui s'imposent ?

**Max.** Ça fait quelques années que « certains » tiraient la sonnette d'alarme mais, à l'époque, les pro-

pos étaient considérés comme racistes et injurieux. Aujourd'hui, on commence (tout doucement) à s'apercevoir qu'il y a « peut-être » un problème... Merci à nos anciens dirigeants qui nous parlaient de « *l'enrichissement* » et du « *vivre ensemble* ».

**Antonin.** Que les parlementaires commencent déjà à regarder ce qui se passe dans leurs propres rangs, il y a du ménage à faire. Quand on légalise l'accompagnement des sorties scolaires de l'école publique laïque et républicaine par des bonnes sœurs en tenue médiévale, qu'on ne vienne pas jouer les étonnés quant à la radicalisation dans les services publics.

### Moustiques : arrêtez-les !

Notre Facebook Live *Midi Libre*, mercredi 26 juin, consacré à la prolifération des moustiques, n'a pas manqué de piquant. La preuve. Une rencontre avec les experts de l'EID (Entente interdépartementale de démoustication) à retrouver sur notre site Midilibre.fr

**Pierre.** Pour se prémunir des moustiques qui attaquent chaque année un peu plus, j'achète des plaquettes qui diffusent des produits chimiques, j'installe des pièges divers et variés qui exhalent des produits chimiques, cela n'est pas bon pour la santé mais devant la prolifération de ces bestioles sans raison, je ne sais que faire.



**Julien.** Quand les responsables de la démoustication vont-ils enfin se décider à flinguer les milliards de bestioles qui nous pourrissent la vie douze mois par an ? Nous payons des impôts pour cela ! Il existe des produits qui ont fait leurs preuves. Par idéologie ridicule, les écolos d'ici n'en veulent pas.

### Hommage mérité

Dans votre édition du samedi 15 juin, A. Jean se demande ce qu'a fait Johnny pour mériter l'hommage toulousain : c'est vrai que 60 ans de carrière, 110 millions d'albums et des stades de 80 000 places à guichets fermés, c'est pas terrible ! Il a juste donné du plaisir à des millions de gens pendant des années. Beaucoup de rues de nos villes et villages portent des noms de parfaits inconnus. Alors M. Jean, visionnez la journée de ses obsèques et vous comprendrez ce que Johnny a représenté pour les Français (ceci dit, vous avez tout à fait le droit de ne pas aimer ce qu'il a fait, il vous suffit de ne pas l'écouter).

**B. I.**  
par courriel

Exprimez-vous sur un sujet d'actualité, posez vos questions

■ par courriel à l'adresse : [courrierdeslecteurs@midilibre.com](mailto:courrierdeslecteurs@midilibre.com)

■ par courriel postal à : *Midi Libre « Votre avis »*, 34438 Saint-Jean-de-Védas cedex